

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Tazria Métsora 5786, 1 Iyar 5786



Avec les Parashioth de Tazria' et Metsora' que nous lisons cette semaine, la Torah nous présente les lois relatives à la Tsara'at. Il s'agit d'une certaine catégorie de lèpre qui se répandait au sein du peuple d'Israël.

Dans le traité de 'Erkhin, les Maîtres du Talmud mettent en avant sept fautes différentes qui pouvaient être à l'origine de cette lèpre. (Nous retenons généralement celle de la médisance.)

Si nous prenons pour référence le texte de la Torah, nous nous apercevons que la Tsara'at pouvait toucher le corps humain, les vêtements qu'il portait et les murs de sa maison. D'après l'ordre de ce verset, il semblerait donc que l'homme soit le premier touché par les conséquences de son mauvais comportement.

Cependant nos commentateurs s'accordent pour affirmer qu'en réalité l'ordre des choses était inversé. C'est-à-dire que D-ieu commençait par frapper les murs de la maison, les vêtements puis le corps humain.

S'il en est ainsi, nous pouvons nous demander pourquoi l'ordre présenté par le texte de la Torah est opposé à celui suivi directement par HaShem ?

Dans son commentaire sur la Parasha, le Kéli Yakar explique que la lèpre est envoyée en suivant le principe de « mesure pour mesure ».

En effet, en faisant du Lashon Hara' sur autrui, l'homme dévoile ce qui devait rester caché. De même, D-ieu touche tous les éléments qui nous permettent généralement de nous protéger et de nous couvrir : notre maison, nos vêtements et notre peau. Ils nous retirent toutes nos protections.

Dans sa grande miséricorde, D-ieu n'envoie pas directement la lèpre sur notre corps. Il préfère nous laisser la possibilité de prendre conscience de nos égarements en nous envoyant des signes. Si nous n'y portons pas garde, les signes se feront de plus en plus menaçants pour finalement arriver à nous toucher directement dans notre chair.

Voici donc l'ordre d'apparition de la Tsara'at : mur, vêtements, peau.

Par contre, dans sa présentation générale, la Torah évoque en premier lieu la lèpre qui se répand sur notre chair. En effet, puisque le but de la Torah est de nous convaincre de ne pas commettre cette faute, elle nous présente la conséquence la plus impressionnante : celle qui frappe directement notre corps.

Nous retrouvons la même présentation lors de la première confrontation entre Moshé et le Pharaon. Il lui dit dès le début : « Si tu refuses de libérer les enfants d'Israël, HaShem frappera ton premier-né ».

Cela n'arrivera finalement que lors de la dixième plaie mais D-ieu voulait lui faire comprendre que son entêtement ne lui servirait absolument à rien.

Être en mesure de voir et d'interpréter les signes qu'HaShem peut nous envoyer est une source de bénédictions pour nous aider à nous maintenir sur le chemin de la vie.